NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG. 563/3

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

26 juin 2023
Français
Original : Anglais

Évènement final, atelier sur les bonnes pratiques concernant la mise en œuvre du programme IMAP et la gestion des aires marines protégées, 4e Comité de pilotage du projet financé par l'UE intitulé Vers le bon état écologique de la mer et des côtes méditerranéennes à travers un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatives, bien gérées et surveillées (projet IMAP-MPA).

Tanger, Maroc, 11,12 et 13 juillet 2023

Point 7 de l'ordre du jour : Projet IMAP-MPA : Budget-plan annuel

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2023

Introduction

1. Le tableau 1 du présent document présente un budget ventilé des dépenses effectives et des engagements pris depuis le début du projet jusqu'au 31 mai 2023. Ce budget est organisé en classes et activités parrainées par UMOJA.

2. Le plan de travail du projet figure à la section 6 du présent document. Il couvre la période allant du troisième trimestre 2019 au troisième trimestre 2023. Le présent document, et en particulier son tableau 2, donne une description détaillée et complète des activités entreprises en 2020, 2021, 2022 et au premier trimestre 2023, ainsi que des activités qui seront entreprises aux deuxième et troisième trimestres 2023.

Exécution du budget en bref

3. L'exécution du budget, du point de vue des dépenses effectives et des engagements, est résumée dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau1 : Dépenses effectives et engagements relatives subventions et contrats du projet jusqu'au 31 mai 2023.

Classes parrainées par Umoja-PNUE / Objet du budget	BUDGET APPROUVÉ (USD)	DÉPENSES (du 23 AOUT 2019 au 31 MAI 2023) (USD)	ENGAGEMENTS (du 23 AOUT 2019 au 31 MAI 2023) (USD)	TOTAL DES DÉPENSES ET DES ENGAGEMENTS (USD)	SOLDE DU BUDGET – TOTAL DES DÉPENSES ET DES ENGAGEMENTS (USD)
FT30_010 PERSONNEL, Y COMPRIS PERSONNEL DU PROJET					
Total des composantes	830 694 $	570 455 $	115 021 $	685 477 $	145 217 $
FT3_160 VOYAGES					
Total des composantes	200 426 $	106 251 $	13 653 $	119 904 $	80 522 $
FT30_120 SERVICES CONTRACTUELS					
Total des composantes	94 096 $	7 073 $	13 562 $	20 635 $	73 461 $
FT30_140 SUBVENTION À L'IP					
Total des composantes	3 020 067 $	1 819 563 $	1 000 494 $	2 820 057 $	200 010 $
FT30_125 COUTS OPÉRATIONNELS ET AUTRES COUTS DIRECTS					
Total des composantes	4075 $	8343 $	1143 $	9486 $	- 5 411 $
FT30 135 ÉQUIPEMENT, VÉHICULES et MEUBLES					
Total des composantes	15 221 $	0 $	0 $	0 $	15 221 $
FT30 130 FOURNITURES, MATIÈRES PREMIÈRES et MATÉRIAUX					
Total des composantes	3 000 $	0 $	0 $	0 $	3 000 $
TOTAL DES COUTS DIRECTS	4 167 579 $	2 511 685 $	1 143 874 $	3 655 559 $	512 021 $
Cout de l'appui au projet (CAP)					
Cout de l'appui au projet (PNUE Nairobi) *	291 731 $	255 837 $	0 $	255 889 $	35 841 $
Total des composantes	291 731 $	255 837 $	SO	255 889 $	35 841 $
COUTS TOTAUX (DIRECTS+CAP)	4 459 310 $	2 767 522 $	1 143 874 $	3 911 448 $	547 862 $
Réserve					
Provision réserve pour imprévus	0 $	–	–	–	
Total des composantes	0 $	–	–	–	
COUTS TOTAUX ACCEPTÉS	4 459 310 $	2 767 522 $	1 143 874 $	3 911 448 $	547 862 $

** Couts indirects d'appui en attente d'un lot complet*

4. L'amendement nº 2 à l'Accord de coopération du projet, approuvé par le 3e Comité de pilotage du projet IMAP-MPA, a été signé le 4 novembre 2021.

Réaffectation du budget du projet – pour information

5. Conformément à l'article 11.3 des conditions générales, qui autorise le PNUE-PAM à procéder à des modifications unilatérales du budget en cas de situations particulières, l'unité de gestion du projet (UGP) augmentera jusqu'à 25 % (limite autorisée par l'article) la ligne budgétaire relative aux frais de voyage (classe Umoja nº 160) afin d'encourager la présence des pays bénéficiaires à la conférence intégrée des CORMON qui aura lieu les 27 et 28 juin 2023 à Athènes, ainsi qu'à l'événement final du projet IMAP-MPA, du 11 au 13 juillet à Tanger, au Maroc. Ces fonds seront transférés à partir de la ligne budgétaire relative au personnel (classe Umoja nº 010).

6. Le budget-plan du projet est soumis à l'examen et à l'approbation des membres du Comité de pilotage.

Tableau 1 : Plan de travail du projet énumérant les activités entreprises en 2020, 2021, 2022, et au premier trimestre 2023, et qui seront entreprises aux deuxième et troisième trimestres 2023 (dernières modifications en bleu).

Nº	Objectifs et activités du projet	Division responsable	2020				2021				2022				2023		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
I	**Objectif 1 : Renforcer la capacité de chaque pays à mettre en œuvre le programme IMAP et à communiquer des données fiables pour les indicateurs communs du programme**																
1	Résultat 1.1 : Les capacités requises au niveau des pays ont été recensées avec précision afin de permettre la mise en œuvre du programme et d'encourager la communication de données fiables et de qualité pour le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée	MAP/ MED POL ; SPA/RAC															
	1.1.a) Réunions de coordination nationales																
	1.1.b) Consultants nationaux en biodiversité																
	1.1.c) Accord sur les sites de surveillance																
	1.1.d) Accord sur l'approche intégrée pour les indicateurs communs du programme IMAP																
	1.1.e) Définition des méthodologies et des protocoles requis pour le suivi des indicateurs communs du programme IMAP																
	1.1.f) Feuille de route pour la mise en œuvre du programme IMAP, attribuant des tâches précises à accomplir par les différentes institutions et contributeurs nationaux																
	1.1.g) Définition des besoins concrets pour un suivi efficace																
2	Résultat 1.2 : Des activités de renforcement de capacités et d'échange de bonnes pratiques ont été menées aux niveaux national, sous-régional et régional par le biais de formations et de réunions spéciales	MAP/ MED POL ; SPA/RAC															
	1.2.a) Élaboration de formations spéciales au niveau national																
	1.2.b) Formations spéciales dispensées																
	1.2.c) Formations sous-régionales																
	1.2.d) Formations régionales																

Nº	Objectifs et activités du projet	Division responsable	2020				2021				2022				2023		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
	1.2.e) Visites de pays pour l'échange de bonnes pratiques																
	1.2.f) Consultants régionaux (eutrophisation, contaminants, déchets marins, côte et hydrographie, espèces allogènes, espèces, habitats)																
II	**Objectif 2 : Harmoniser la surveillance et l'évaluation des indicateurs communs du programme IMAP concernant la biodiversité et les espèces allogènes, la pollution et les déchets marins, ainsi que l'hydrographie, à l'intérieur et autour des aires marines protégées (y compris au niveau sous-régional)**																
3	Résultat 2.1 : Une surveillance intégrée et conjointe est assurée dans les aires marines protégées et les aires soumises à de fortes pressions dans des sites pilotes déterminés pour les indicateurs communs convenus	MAP/ MED POL ; SPA/RAC															
	2.1.a) Concertation avec les pays pour la sélection des sites pilotes																
	2.1.b) Mise en œuvre de projets pilotes du programme IMAP dans 7 pays																
	2.1.c) Consultants régionaux (eutrophisation, contaminants, déchets marins, côte et hydrographie, espèces allogènes, espèces, habitats) pour contribuer au suivi harmonisé																
III	**Objectif 3 : Améliorer la mise en œuvre de la gouvernance et des politiques relatives aux aires marines protégées dans les pays du sud de la Méditerranée**																
4	Résultat 3.1 : Une aide a été apportée pour l'élaboration d'une stratégie pour le réseau national d'aires marines protégées sur la côte égyptienne	SPA/RAC															
	3.1.a) Réunion de coordination et de planification																
	3.1.b) Recrutement de consultants pour l'élaboration de la stratégie nationale																
	3.1.c) Concertations nationales avec les parties prenantes sur la stratégie nationale																
	3.1.d) Élaboration de l'avant-projet de stratégie																
	3.1.e) Organisation d'un atelier national pour présenter l'avant-projet de stratégie																
	3.1.f) Examen de l'avant-projet de stratégie																

Nº	Objectifs et activités du projet	Division responsable	2020				2021				2022				2023		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
	3.1.g) Présentation du deuxième avant-projet de stratégie																
	3.1.h) Atelier de présentation du deuxième avant-projet de stratégie																
	3.1.i) Validation et adoption de la stratégie au niveau national																
5	Résultat 3.2 : Le Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée a été organisé afin d'ouvrir la voie au programme des aires marines protégées en Méditerranée pour l'après-2020	SPA/RAC															
	3.2.a) Organisation de la première réunion du Comité de pilotage du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée à Marseille, les 6 et 7 février 2020 : lancement des démarches																
	3.2.b) Annonce de la date du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée																
	3.2.c) Recrutement d'un(e) ou de plusieurs consultant(e)s pour l'évaluation de la Feuille de route 2012-2020 du Forum des aires marines protégées et l'élaboration de recommandations pour l'après-2020 et de la Feuille de route pour l'après-2020 du Forum des aires marines protégées																
	3.2.d) Lancement d'un appel à communications et études de cas																
	3.2.e) Ouverture des inscriptions au Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée																
	3.2.f) Organisation de la deuxième réunion du Comité de pilotage du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée, à Rome les 30 juin et 1er juillet 2020 : sélection d'études de cas																
	3.2.g) Organisation de webinaires et de concertations en ligne pour l'élaboration des recommandations pour l'après-2020 et de la Feuille de route pour l'après-2020 du Forum des aires marines protégées																
	3.2.h) Organisation de la troisième réunion du Comité de pilotage du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée à Tunis, en septembre 2020 : accord sur le programme final du Forum et son fonctionnement																

Nº	Objectifs et activités du projet	Division responsable	2020				2021				2022				2023		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
	3.2.i) Organisation du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée, à Monaco, du 30 novembre au 2 décembre 2020 (reporté aux 28 novembre - 1er décembre 2021)																
	3.2.j) Élaboration des actes du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée et publication sur le site internet du Forum																
	3.2.k) Présentation des conclusions et des recommandations du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée lors d'évènements nationaux, régionaux et internationaux																
6	Résultat 3.3 : Un document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée a été élaboré, conformément au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la CDB, et de façon participative	SPA/RAC															
	3.3.a) Recrutement d'un(e) ou de plusieurs consultant(e)s pour l'élaboration du projet de document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée, ainsi que pour l'élaboration du rapport initial de la mission																
	3.3.b) Élaboration de la première version du document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée par le biais d'études documentaires, d'entretiens et de concertations																
	3.3.c) Révision de la première version du document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée par le SPA/RAC, en bénéficiant de l'aide et de l'orientation du Groupe spécial d'experts pour les aires marines protégées en Méditerranée (AGEM), ainsi que des conclusions et recommandations issues du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée																
	3.3.d) Soumission de la deuxième version du document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée à l'Atelier technique pour l'élaboration de la Feuille de route pour l'après-2020 sur les aires marines protégées et les autres mesures																

Nº	Objectifs et activités du projet	Division responsable	2020				2021				2022				2023		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
	efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée », en vue de son examen et de sa finalisation (février 2021)																
	3.3.e) Soumission du projet de document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée à la 15e réunion des personnes de contact sur les aires spéciales protégées et la diversité biologique, pour examen																
	3.3.f) Soumission du projet de document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée à la réunion des personnes de contact du PAM, pour examen et soumission à la 22e Conférence des Parties à la Convention de Barcelone, en vue de son examen final																
	3.3.g) Soumission du projet de document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée à la 22e Conférence des Parties à la Convention de Barcelone pour adoption																
IV	**Objectif 4 : Améliorer la gestion des aires marines protégées sur place et déterminer les mécanismes assurant la durabilité des aires marines protégées**																
7	Résultat 4.1 : Des plans de gestion ont été élaborés pour les aires marines protégées et une aide a été fournie pour leur mise en œuvre effective	SPA/RAC															
	4.1.a) Réunions de coordination et de planification en Algérie, au Liban et en Libye																
	4.1.b) Études écologiques et socioéconomiques complémentaires dans les aires marines protégées en Algérie, au Liban et en Libye																
	4.1.c) Recrutement de consultants pour élaborer les plans de gestion des aires marines protégées en Algérie, au Liban et en Libye																
	4.1.d) Concertations avec les diverses parties prenantes aux niveaux national et local																
	4.1.e) Élaboration des premiers projets de plans de gestion																

Nº	Objectifs et activités du projet	Division responsable	2020				2021				2022				2023		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
	4.1.f) Organisation d'un atelier national pour présenter les premiers projets de plans de gestion																
	4.1.g) Examen des premiers projets de plans de gestion																
	4.1.h) Soumission des deuxièmes projets de plans de gestion																
	4.1.i) Organisation d'ateliers pour présenter les seconds projets de plans de gestion																
	4.1.j: Validation et adoption des plans de gestion au niveau national																
	4.1.k) Élaboration de plans d'opérations pour les aires marines protégées en Algérie, au Liban et en Libye																
8	Résultat 4.2 : La gestion des aires marines protégées a été améliorée grâce au renforcement des capacités et au démarrage de la mise en œuvre du plan de gestion	SPA/RAC															
	4.2.a) Réunions de coordination et de planification au Maroc et en Tunisie																
	4.2.b) Recrutement de consultants en formation sur la bonne gestion des aires marines protégées et le rôle socioéconomique durable de ces aires																
	4.2.c) Kit de formation sur la gestion efficace des aires marines protégées																
	4.2.d) Atelier régional sur la bonne gestion des aires marines protégées																
	4.2.e) Programmes de surveillance et de suivi du Djebel Moussa au Maroc et des iles Kerkennah en Tunisie																
	4.2.f) Kit de formation sur le rôle socioéconomique durable des aires marines protégées																
	4.2.g) Atelier régional sur le rôle socioéconomique durable des aires marines protégées																
	4.2.h) Programmes socioéconomiques intégrés pour la gestion de la pêche durable dans le Djebel Moussa au Maroc et les iles Kerkennah en Tunisie																
V	**Objectif 5 : Mettre en œuvre et coordonner le projet de façon efficace et sans délais indus**																

Nº	Objectifs et activités du projet	Division responsable	2020				2021				2022				2023		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
	Résultat 5.1 : Le projet est géré et coordonné																
	5.1.a) Prise de fonctions du gestionnaire de projet IMAP-MPA																
	5.1.b) Accord de partenariat et de coopération avec le SPA/RAC (contresigné en janvier 2020)																
	5.1.c) Réunions du Comité de pilotage																
	5.1.d) Enquête en ligne auprès des parties prenantes pour définir le rôle du genre dans les activités du projet IMAP-MPA																
	5.1.e) Examen approfondi des études participantes sur la problématique femmes-hommes, les aires marines protégées, la pollution marine, la surveillance et les moyens d'existence des populations côtières																
	5.1.f) Recensement des créneaux sensibles au genre pour les aires marines protégées, la pollution, la surveillance, l'accès aux ressources par les populations côtières, les moyens d'existence des populations côtières, et la communication efficace d'informations tenant compte de la problématique femmes-hommes																
	5.1.g) Évaluation de la situation des pays participants en matière de politiques, et liste potentielle des parties prenantes																
	5.1.h) Plan d'action du projet IMAP-MPA en faveur de l'égalité femmes-hommes																
	5.1.i) Bulletins d'information, articles d'actualité, sensibilisation par le biais des réseaux sociaux																
	5.1.j) Établir des contacts avec le mécanisme d'échange d'informations de la CDB																
	5.1.h) Créer des sections relatives au projet sur les sites internet nationaux																

Tableau 2 : Budget du programme IMAP-MPA, tel qu'approuvé par l'additif nº 2

Classes parrainées par Umoja-PNUE / Objet du budget		ADDITIF nº 2				
		BUDGET PAR ANNÉE				
		ANNÉE 1 (M1-M12)	ANNÉE 2 (M13-M24)	ANNÉE 3 (M25 - M36)	ANNÉE 4 (M37-M48)	Total
		USD	USD	USD	USD	USD
FT30_010 PERSONNEL, Y COMPRIS PERSONNEL DU PROJET						
10-01	Gestionnaire de projet (P2) – Gestion et coordination (MAP)	61 315	128 205	128 205	108 205	**425 931**
10-02	Assistant administratif et financier de projet (G5) – (MAP)	13 378	23 411	60 200	64 134	**161 124**
10-03	Chef d'équipe pour les consultants régionaux			–	34 822	**34 822**
10-04	Un expert en question d'égalité femmes-hommes élaborera une évaluation de la situation comparée des hommes et des femmes et un plan d'action spécifique pour le projet	6 689	7 804	7 804	–	**22 297**
10-05	Consultant régional spécialiste des questions de pollution et d'eutrophisation	10 033	10 033	1378		21 445
10-06	Consultant régional spécialiste des questions de déchets marins et de microplastiques	11 148	13 378	8 067		**32 593**
10-07	Consultant régional spécialiste des questions de pollution et de contaminants	8 919	10 033	2 493		21 445
10-08	Consultant régional spécialiste des questions d'hydrographie	11 148	13 378	8 067		**32 593**
10_09	Couts de publication, de traduction, de diffusion et d'établissement de rapports				44 999	**44 999**
10_10	Évaluation finale				33 445	**33 445**

	Total des composantes	**122 631**	**206 243**	**216 214**	**285 605**	**830 693**

FT30_160 VOYAGES

160-01	Frais de voyage et de transport du personnel (PAM)			25 000	50 000	**75 000**
160-02	Déplacements pour assister aux réunions du Comité de pilotage du projet, aux conférences, aux ateliers et aux formations (parties prenantes nationales)			25 426	100 000	**125 426**
	Total des composantes	**_**	**_**	**50 426**	**150 000**	**200 426**

FT30_120 SERVICES CONTRACTUELS

120-02	Activité 1.2.2 : Ateliers sous-régionaux de « formation des formateurs » sur la pollution et les déchets marins (un par sous-région ; surveillance intégrée et communication de données de qualité)				35 096	**35 096**
120-03	Activité 1.2.3 : Échange de bonnes pratiques régionales (dont réunions et visites de pays, débats)				10 000	**10 000**
120-06	Réunions (Comité de pilotage du projet, etc.)	_	–	–	10 000	**10 000**
120-07	Couts de publication, de traduction, de diffusion et d'établissement de rapports				39 000	**39 000**
	Total des composantes	**_**	**_**	**_**	**94 096**	**94 096**

FT30_140 SUBVENTION À L'IP

140-01	Chargé de projet à temps plein pour les aires marines protégées (SPA/RAC)	38 733	45 391	47 093	34 801	**166 018**
140-02	Chargé de projet à temps partiel pour le programme IMAP (SPA/RAC)	33 926	36 789	42 057	28 792	**141 565**
140-03	Assistant de projet à temps partiel pour le programme IMAP (SPA/RAC)	15 173	20 309	23 561	17 660	**76 703**
140-04	Assistant de projet à temps partiel pour les aires marines protégées (SPA/RAC)	15 903	20 403	23 561	17 660	**77 527**

140-05	Consultant régional spécialiste des questions de biodiversité et d'habitats (SPA/RAC)	–	19 871	14 297	5 574	**39 741**
140-06	Consultant régional spécialiste des questions de biodiversité et d'espèces (SPA/RAC)	–	27 871	22 297	5 574	**55 741**
140-07	Consultant régional spécialiste des questions de biodiversité et d'espèces allogènes (SPA/RAC)	–	17 100	12 297	5 574	**34 970**
140-08	Frais de voyage et de transport du personnel (SPA/RAC)	11 148	22 297	22 297	6 690	**62 431**
140-09	Matériel et locaux (SPA/RAC)	11 148	11 148	11 148	11 148	**44 593**
140-10	Frais de voyage et de transport à l'appui des résultats 1.2, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1 et 4.2 et des parties prenantes des pays (SPA/RAC)	44 593	111 483	39 483	21 679	**217 238**
140-11	Mise en œuvre sur le terrain de la surveillance intégrée pilote : navires, équipements, laboratoires et analyse à l'appui du programme IMAP au titre des résultats 1.2 et 2.1 en Algérie, en Égypte, en Libye et en Tunisie (SPA/RAC)	–	267 559	122 631	78 038	**468 227**
140-12	Consultants nationaux pour le rapport sur l'évaluation des besoins, la sélection des sites pilotes et la conception du programme de suivi intégré en Algérie, Égypte, Libye et Tunisie (SPA/RAC)	27 871	39 019	33 445	22 297	**122 631**
140-13	Mise en œuvre du programme de surveillance intégrée (pollution, biodiversité et hydrographie) en Algérie, Égypte, Libye et Tunisie (SPA/RAC)	–	111 483	101 483	–	**212 965**
140-14	Activité 3.1.1 : Élaboration d'une stratégie nationale pour la mise en place d'un réseau d'aires marines protégées sur la côte méditerranéenne de l'Égypte (SPA/RAC)	–	33 445	31 445	–	**64 890**
140-15	Activité 3.2.1 : Organisation du Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée (SPA/RAC)	–	1 134	46 964	–	**48 098**
140-16	Activité 3.3.1 : Élaboration d'un document stratégique sur les aires marines protégées et les autres mesures efficaces de conservation fondées sur les aires protégées en Méditerranée, conformément au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 de la CDB (SPA/RAC)	–	7 467	2 033	–	**9 500**
140-17	Activité 4.1.1 : Élaboration d'un plan de gestion pour la future aire marine protégée de l'ile de Rachgoun (Algérie) (SPA/RAC)	–	27 871	22 297	5 574	**55 741**
140-18	Activité 4.1.2 : Élaboration d'un plan de gestion pour la réserve naturelle de la côte de Tyr, aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne, au Liban (SPA/RAC)		25 000	54 038	5 000	**84 038**

140-19	Activité 4.1.3 : Élaboration d'un plan de gestion pour la future aire marine protégée du Golfe de Syrte, en Libye (SPA/RAC)	–	–	26 999	45 525	**72 524**
140-20	Activité 4.2.1 : Élaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités sur la planification, la gestion et les aspects socioéconomiques des aires marines protégées (SPA/RAC)	22 297	61 315	61 315	191 694	**336 622**
140-21	Activité 4.2.2 : Amélioration de la gestion de la future aire marine protégée du Djebel Moussa, au Maroc (RAC/SPA)	–	22 297	33 445	16 722	**72 464**
140-22	Activité 4.2.3 : Amélioration de la gestion de la future aire marine protégée des ilots nord-est de l'archipel de Kerkennah (SPA/RAC)	11 148	22 297	27 871	11 148	**72 464**
140-23	Communication, publication, traduction, diffusion, etc.	15 574	11 148	23 871	10 297	**60 890**
140-24	Audit annuel des fonds délivrés pour subvenir aux dépenses du SPA/RAC	3 344	5 574	5 574	5 574	**20 067**
140-25	Couts opérationnels et autres couts directs	1 115	1 672	2 230	1 672	**6 689**
140-26	Aide à la mise en œuvre du programme IMAP en ce qui concerne la biodiversité, l'hydrographie et la lutte contre la pollution (Liban et Maroc) ; aux consultants nationaux pour le rapport sur l'évaluation des besoins, la sélection des sites pilotes, et la conception de la mise en œuvre intégrée du programme IMAP (Liban et Maroc) ; aux activités de renforcement ciblé des capacités, ateliers, formations nationales, et détermination des besoins en matière de surveillance (Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Tunisie) (SPA/RAC)		214 682			**214 682**
140-27	Aide à la mise en œuvre du programme IMAP en ce qui concerne la biodiversité, l'hydrographie et la lutte contre la pollution (Israël) ; aux consultants nationaux pour le rapport sur l'évaluation des besoins, la sélection des sites pilotes, et la conception de la mise en œuvre intégrée du programme IMAP ; aux activités de renforcement ciblé des capacités, ateliers, formations nationales, et détermination des besoins en matière de surveillance (unité de coordination du PNUE-PAM)		93 010	78 038		**171 048**
140-28	Coordination du projet : organisation des réunions	2 500	2 500	2 500	2 500	**10 000**
	Total des composantes	**254 474**	**1 280 133**	**934 266**	**551 194**	**3 020 067**

FT30_125 COUTS OPÉRATIONNELS ET AUTRES COUTS DIRECTS

125-02	Fournitures de bureau, consommables, expéditions, messagerie, etc.	_	173	1 672	2 230	**4 075**
	Total des composantes	_	**173**	**1 672**	**2 230**	**4 075**
FT30_130 ÉQUIPEMENT, VEHICULES ET MEUBLES						
130-01	Équipement et entretien			7 348	7 873	**15 221**
Total des composantes				**7 348**	**7 873**	**15 221**
FT30_135 FOURNITURES, MATIÈRES PREMIÈRES ET MATÉRIAUX						
135-01	Équipement et entretien				3 000	3 000
Total des composantes					**3 000**	**3 000**

TOTAL DES COUTS DIRECTS	**377 105**	**1 486 549**	**1 209 926**	**1 093 998**	**4 167 579**

Cout de l'appui au projet (CAP)

Cout de l'appui au projet (PNUE Nairobi)	26 397	104 058	84 695	76 580	**291 730**
Total des composantes	**26 397**	**104 058**	**84 695**	**76 580**	**291 730**

COUTS TOTAUX ACCEPTÉS	**403 502**	**1 590 607**	**1 294 621**	**1 170 578**	**4 459 309**